



## LE CONTRAT D'ASSURANCE-VIE LUXEMBOURGEOIS

Un vecteur d'investissement  
compatible avec l'immobilier

Les véhicules d'investissement en fonds immobiliers séduisent de plus en plus les professionnels de La Place luxembourgeoise, en ce qu'ils répondent aux souhaits de leur clientèle investie ou désireuse d'investir en Contrat d'assurance-vie.

Pour rappel, le Contrat d'assurance-vie luxembourgeois répond à des objectifs de **transmission** et de **préservation** du patrimoine bien connus des investisseurs et de leurs conseils :

- Sa **grande flexibilité** en matière de transmission du patrimoine, ainsi que ses nombreux bénéfices en matière fiscale dans la plupart des pays européens, en font un vecteur d'investissement de choix.
- Ceci, sans compter que ses actifs sous-jacents bénéficient d'une **protection** légale et réglementaire renforcée, dans un État dont la stabilité exemplaire lui permet de faire valoir une notation financière **AAA**, confirmée par Standards & Poor's.

Quant à l'aspect financier, que ce soit au travers d'un **Fonds Interne Dédié (F.I.D.)**, dont la gestion est confiée à un gestionnaire financier, ou bien d'un **Fonds d'Assurance Spécialisé (F.A.S.)** dans lequel le souscripteur choisit lui-même ou en concertation avec un conseiller les actifs sous-jacents à investir, les souscripteurs de contrats d'assurance-vie partagent les mêmes attentes en matière de rentabilité et de stabilité de l'investissement.

En investissant **un minimum de 250.000 €**, tout en remplissant certaines conditions de fortune édictées par la réglementation (fortune en valeurs mobilières supérieure ou égale à 1.250.000 €), les souscripteurs peuvent via leur Contrat d'assurance-vie accéder aux **fonds d'investissement immobiliers paneuropéens sur-mesure de Venture Corporate Group**.

Par la récurrence des produits locatifs qu'ils engendrent, par la diversification géographique et sectorielle (bureaux, activités, commerce), ces fonds offrent **rendement, diversification** et **sécurisation**.



Raphaël Delplanque

Responsable de la Stratégie et  
du Développement



Anne-Sophie Kaiser

Directrice Juridique

Vous souhaitez obtenir plus d'informations sur nos  
fonds d'investissement ?

N'hésitez pas à nous contacter.

[www.venturecg.eu](http://www.venturecg.eu)

